

# La Gazette

BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT LAURENT DE CARNOLS

lundi : 14h-18h | mardi & jeudi : 8h30-12h | Tel : 04 66 82 78 39 | [mairie@carnols.org](mailto:mairie@carnols.org)

[www.carnols.org](http://www.carnols.org) | Saint Laurent de Carnols / Mairie - Officiel (Facebook officiel)







## Prudence est de mise...

## ...pour un avenir plus optimiste !

L'hiver est encore présent pour quelques semaines mais les premiers bourgeons commencent déjà à apparaître, moment choisi pour vous présenter le nouveau numéro de votre Gazette !

Un numéro plus léger qu'habituellement, à la faveur notamment de la période hivernale plus calme sur les aspects animations et travaux, mais aussi par le fait que les vœux de la municipalité de ce début d'année nous ont permis de faire un point d'étape et d'échanger avec vous !

L'année 2022 s'est terminée dans un contexte moins anxiogène que les deux années précédentes, perturbées par le coronavirus, mais nous sommes passés, et depuis de nombreux mois, à une crise financière et économique inquiétante.

Chacun de nous subit de plein fouet cette inflation et le coût des énergies sans précédent. Adapter nos habitudes, réduire si possible nos consommations énergétiques tels sont les leviers à mettre en place mais, et malgré tout, nos dépenses augmenteront indéniablement.

Malgré cette conjoncture quelque peu difficile, il est primordial de continuer à voir le verre à moitié plein et ne pas renoncer à élaborer et mener les projets structurants pour la vie de notre commune : aménagement du quartier « Le Terrier », travaux communaux, amélioration continue, nouveaux projets, etc.

C'est dans cet optique qu'en ce début d'année, et malgré le contexte actuel, nous allons bâtir notre budget communal 2023, tout en conservant notre rigueur de fonctionnement et préservant notre capacité d'investissement. Nous vous présenterons celui-ci dans le prochain numéro de votre Gazette !

En attendant, nous vous souhaitons une bonne fin d'hiver et, ensemble, il nous appartient d'être optimiste et déterminé.

## BONNE LECTURE !

## Projet MAM & Constructions Communales

Dans ce numéro pas de chiffres ! En effet, il n'y a pas d'évolutions majeures depuis le bilan initial que nous vous avons présenté la dernière fois.

Nous pouvons tout de même vous confirmer que les modalités liées à l'emprunt sont réglées (et que le montant final emprunté est inférieur à celui que nous vous avons présenté) et que comme les choses évoluent (récupération TVA, subventions, etc.), nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro pour un point financier plus détaillé !



Par contre, comme vous pouvez le voir en passant devant, la zone chantier a été délimitée et les travaux préparatoires ont commencé !

Les premiers engins de terrassement de la société ANGLEZAN interviennent pour préparer la plateforme de construction et les tranchées nécessaires aux différents réseaux (eau, assainissement, électricité et télécom) qui, à terme, desserviront les constructions.

De son côté, l'entreprise CHATAIGNIER, a installé sa base vie de chantier, préparé les raccordements provisoires d'utilité pour les travaux et mis en place tous les éléments nécessaires à l'implantation des différents bâtiments.

Ce n'est donc plus qu'une question de temps pour que les premiers coups de pelle mécanique (nécessaires à la création des fouilles de fondations) ne soient donnés, les premières ferrailles mises en place et les toupies béton coulées !

Cela voudra simplement dire que le chantier est vraiment rentré dans sa phase réalisation !



De notre côté, nous prenons part au suivi avec le maître d'œuvre, faisons toutes les démarches pour les mises à disposition des besoins du chantier (eau, électricité) et assurons, avec l'aide de notre secrétariat, toute la partie administrative (ce qui n'est pas toujours simple, grand merci à Fabienne pour sa patience !).

En bref, le chantier démarre et comme habituellement, nous vous tiendrons au courant de l'avancée technique et financière de ce projet !

## PROJETS COMMUNAUX

### COMPOSTEUR COLLECTIF

Comme nous vous en avons parlé, la commune, en partenariat avec l'Agglo du Gard Rhodanien, a installé une aire de compostage collectif. Celle-ci prend place à la sortie ouest du village (route de Goudargues) où se trouvent également les conteneurs à verre, la borne à textiles et la borne des journaux / magazines.

Ce dispositif vous permet désormais de réduire vos déchets grâce à une démarche simple et écologique :

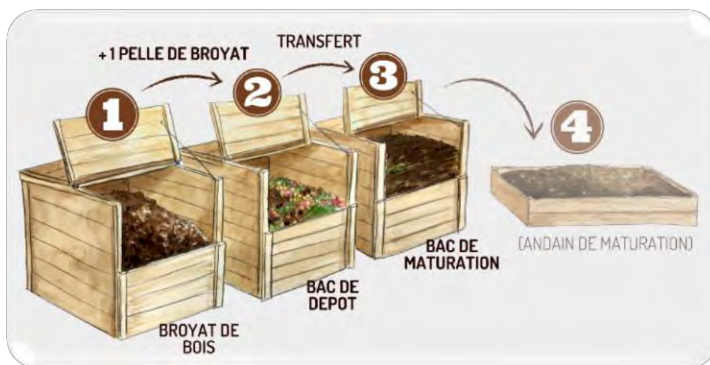
- Déposer les déchets organiques dans le composteur.
- Ajouter de la matière sèche disponible sur place.



L'aire de compostage est composée de 3 bacs distincts : un bac de maturation, un bac de remplissage, un bac de broyat.

Vous devez déposer vos bio déchets (et seulement ceux-ci) dans le bac de remplissage dédié au compostage et ajouter du broyat avec la pelle.

La nature fait ensuite son travail et quand le compost arrive à maturation, il est à la disposition des usagers pour leurs jardins ou comme terreau pour leurs plantes.



Des « Bio-Seaux » sont à la disposition des habitants pour transporter leurs déchets jusqu'au composteur. Ces bio-seaux, ainsi qu'un mode d'emploi, vous seront remis par les employés municipaux suite à votre demande auprès des élus ou en mairie.

L'inauguration conjointe de cette installation se fera lorsque le temps sera beaucoup plus clément et des explications plus fournies seront données à ce moment-là.

Nous vous rappelons que si vous en avez la possibilité, vous pouvez également opter pour un composteur individuel.

Plus d'info sur <https://www.gardrhodanien.fr/environnement-et-dechets/composteur-individuel/>







Force est de constater que, malgré tous les investissements (ralentisseurs, signalétiques, zonage 30, etc.) déployés depuis quelques années, la pédagogie et les rappels successifs sur le sujet, les comportements routiers sont toujours aussi irrespectueux et la sécurité mise en danger !

Sur toutes les entrées du village, Route de Goudargues (depuis Goudargues ou la Chartreuse) ou Route de Bagnols, n'ayons pas peur de dire que c'est devenu du grand n'importe quoi !!

Tout le monde n'est pas responsable (il y a beaucoup de passage d'extérieurs) ou à blâmer, mais si nous tous, Saint-Laurentais, pouvons déjà respecter les signalisations en place, ce serait déjà une petite victoire !

Malheureusement, étant des routes départementales gérées par l'unité territoriale, la commune n'a pas la main sur des aménagements d'infrastructure (type chicane ou équivalent) et les dispositifs sont donc limités !

Nous avons cependant décidé d'investir, et de demander les subventions associées, dans deux radars solaires dits « pédagogiques » qui tourneront alternativement sur ces routes.

Ces radars, que tout le monde connaît, ont cependant un avantage : récolter les données (nombre de passage, vitesses relevées, etc.), ce qui nous permettra d'exploiter des statistiques et faire de nouveau remonter la problématique, chiffres à l'appui aux services de l'état...



## REHABILITATION TERRAIN OMNISPORT

Et un projet de plus !

Depuis quelques années déjà, le terrain de tennis n'attire plus les foules et la fréquentation est en berne. Nous avons donc travaillé sur le sujet et acté sa réhabilitation et sa transformation en une structure de type « City Parc ».

Ceci n'était pas à notre programme mais nous saisissons l'opportunité d'être (très bien) subventionné sur ce type de projet ! Disons merci à Paris 2024 !

Le dossier est en cours de finalisation et nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro de La Gazette ! pour un descriptif complet du projet.



## FESTIVITES 2022

### REPAS DES AINES

Enfin !

Après deux années difficiles, la municipalité a enfin pu renouer avec les traditionnelles festivités de fin d'année !

Le samedi 3 décembre, 79 personnes étaient présentes lors du repas offert pour nos séniors, le tout dans une ambiance conviviale et dans une salle polyvalente joliment décorée par nos conseillers aidés par Michèle et Bernard Bouchon, Annie Armengaud ainsi que par Bruno et Thibaut.

Le maire a accueilli ses invités autour d'un sympathique apéritif avant de prononcer son petit discours et surtout le traditionnel poème en hommage à nos anciens.

En fin d'après-midi, les convives se sont quittés enchantés.



### NOEL DES ENFANTS

Le mercredi 7 décembre, c'était au tour de nos enfants de fêter Noël.

Cette année, un format différent avait été retenu : ateliers de peinture sur verre, jeux géants en bois, promenades à poneys, maquillage et lecture d'un doux conte de Noël étaient au programme d'une après-midi récréative bien remplie !

L'association LES P'TITS LOUPS DE LA VALLEE (assistantes maternelles de notre future MAM), était venue créer, autour du sapin, un magnifique décor afin d'accueillir au mieux le Père Noël lors de sa distribution des cadeaux et du petit sachet de friandises qui les accompagne.



Une après-midi remplie de rire, de cris de victoire et de douceur qui s'est terminée par un immense goûter offert par l'ASL, les parents pâtisseries et l'association LA PLUME DE CARNOLS.

Encore merci, aux associations qui ont participé à cette fête !



## CEREMONIE DES VŒUX

Le samedi 14 janvier, les vœux du maire se sont déroulés en présence de nombreux élus dont Christophe Serre (1er vice-président du conseil départemental) Julien DUPONT (chef de cabinet de l'agglo du Gard Rhodanien), Nathalie LACOUSSE (maire de St André d'Olérargue), Fabienne MICHEL (maire de St André de Roquepertuis) et Raymond CHAPUIS (maire de St Gervais).

Le maire et ses conseillers ont donc pu présenter leurs vœux à l'ensemble des administrés présents au travers d'un discours qui présentait les actions menées durant l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année 2023.



Avant de clôturer la cérémonie, le maire a tenu à accueillir et présenter nos nouveaux concitoyens, arrivés dans notre village depuis 2020.

20 familles ont répondu à l'appel et étaient présentes lors ce moment et auxquelles a été offert le petit livre de Jean CLEMENT qui conte l'histoire de Saint Laurent de Carnols.

C'est autour d'un apéritif dînatoire préparé par LA FORET DES PAINS, que cette soirée s'est terminée agréablement et chaleureusement.

Encore merci à tous de votre présence à ce moment d'échanges et de convivialité !



# TRAVAUX

## JARDIN D'ENFANTS

La sécurité de nos concitoyens et en particulier de nos enfants est une de nos priorités !

Les bouts de choux ayant une imagination débordante et un accident étant si vite arrivé, nous avons procédé à la mise en sécurité du jardin d'enfants.

Une clôture rigide, d'une hauteur d'un mètre vingt, a été posée tout autour du muret du jardin d'enfants, situé en bordure d'habitations et du parking de la salle polyvalente. Cette installation permet d'éviter toute escalade et fuite vers l'extérieur de l'enceinte.

Nos jeunes enfants pourront ainsi jouer et profiter des installations en toute tranquillité !

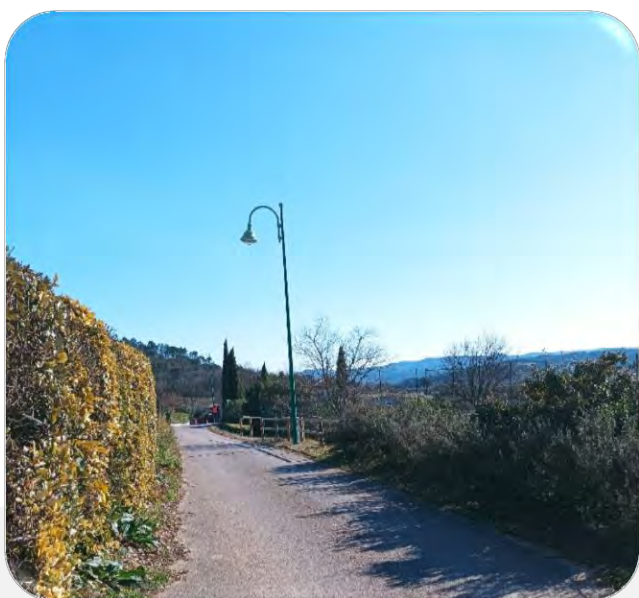


## SECURISATION

A la suite de demandes de riverains remontées en mairie, nous avons procédé à la sécurisation du Chemin de la Font de Virgile.

En effet, ce chemin surplombant le terrain de tennis et étant régulièrement utilisé par les piétons ou les cyclistes, une rambarde en bois a été installée dans le but de protéger les utilisateurs de tout âge d'une chute éventuelle en contrebas de la chaussée.

Petit rappel également, une signalisation est en place à son extrémité et nous vous remercions de bien vouloir la respecter et marquer un temps d'arrêt au stop. Trop de comportements accidentogènes sont observés et rapportés !



Merci à Bruno et Thibaut, nos deux employés techniques, pour ces aménagements



## EAU & ASSAINISSEMENT

### La Délégation de Service Public est confiée à la SAUR !

Comme nous l'avions précisé dans le dernier numéro (et comme tout le monde l'a vu), le choix de l'agglomération pour assurer la délégation de service public s'est finalement porté sur la SAUR.

Qu'est-ce que cela change ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nos employés communaux (technique et secrétariat) n'ont plus en charge les différentes actions associées à l'eau et l'assainissement (facturation, dépannage, contrôles, etc.), ce qui leur libère du temps pour se consacrer à d'autres tâches, et ce n'est pas ce qui manque !

La gestion des biens immobiliers (réservoir, pompage, STEP) est transférée à l'agglomération et les astreintes en cas de dysfonctionnement (nuit, week-end, vacances, etc.) ne sont plus assurées par les élus mais par les équipes de la SAUR !



#### **Point d'accueil clientèle de la SAUR:**

RN 580 ZI de l'ardoise

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

04 30 62 10 00

(du lundi au vendredi de 8h à 18h),

[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

Et question tarifs ?

Le tarif « eau » du délégataire, auquel est ajoutée la « part agglo », est équivalent à ce que nous avons aujourd'hui, soit environ 1,80€ le m<sup>3</sup> d'eau consommé. Au global, et sur la base des 120 m<sup>3</sup> habituels, l'augmentation de la facture est de 10€ environ, due principalement aux taxes (qui sont indépendantes de la reprise par l'agglo de la compétence !).

Sur la partie « assainissement », si le tarif brut retenu est équivalent à l'actuel, soit environ 1,20€ le m<sup>3</sup>, des compléments obligatoires pour les investissements futurs (modernisation réseaux, etc.) font augmenter la facture annuelle d'une trentaine d'euros.

A noter cependant que le montant de la part « délégataire » est contractuel et immuable jusqu'à la fin du contrat, d'une durée de 6 ans.



Des questions ? Des Informations ? N'hésitez pas à appeler les services de l'agglomération qui ont les compétences pour vous répondre :

**Adresse Mail :** [agglodeleau@gardrhodanien.fr](mailto:agglodeleau@gardrhodanien.fr)

**Téléphone :** 04.66.33.10.30

#### **SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

1717 Route d'Avignon

30200 Bagnols sur Cèze

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h

## ORDURES MENAGERES

Depuis le 1er janvier 2023, le système de la redevance incitative est rentré en année test.

L'objectif : bien trier pour remplir nos sacs jaunes, trier les bio déchets, le verre et le papier et ne sortir son bac à ordures ménagères que lorsqu'il est plein !

### RAMASSAGE :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères (sacs noirs) est le mardi matin.
- Le ramassage hebdomadaire du tri sélectif (sacs jaunes) est le jeudi matin

Nous rappelons que vous devez déposer impérativement vos sacs noirs dans le container individuel (pucé mis à disposition par l'agglomération dans le cadre de la redevance incitative) et sorti la veille du ramassage et que vous devez rentrer si vous le pouvez, dès le ramassage effectué.



En effet, les règles ont quelques peu évolué (voir ci-contre) mais pour le confort de tous et par sécurité, nous vous conseillons fortement de ne sortir votre bac à ordures ménagères uniquement lorsque vous souhaitez le ramassage de celui-ci !

Nous avons constaté que dans un sens ou dans l'autre le ramassage était systématiquement réalisé. Tout le monde doit se mettre au niveau de cette nouvelle gestion et, même si cette année il n'y aura pas d'impacts, nous vous rappelons que :

### Un bac sorti (même vide) et/ou mal présenté= Un ramassage comptabilisé

Si vous n'avez pas encore votre bac noir vous devez appeler le 08.00.72.49.79 qui, après une inscription vous le livrera à votre domicile.

De même, pour toute question, la compétence et le système étant géré par l'agglomération, merci d'appeler directement le numéro ci-dessus ou par mail : [redevance.incitative@gardrhodanien.fr](mailto:redevance.incitative@gardrhodanien.fr)





## DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAVE THE DATE !

La prochaine distribution est planifiée. Elle aura lieu le :

**Jeudi 1er juin 2023 de 17h à 20h à la salle polyvalente.**

Prenez vos précautions, les sacs n'étant pas distribués ultérieurement en mairie. Si vous êtes absent, pensez à vous organiser avec vos amis ou voisins !

De plus et dans le cas des locations à l'année, nous invitons les locataires à venir retirer leurs sacs poubelle.

En effet, c'est celui qui produit les déchets qui doit venir récupérer sa dotation. En aucun cas, nous ne la distribuerons à leur propriétaire.

## Vie Pratique

### AGGLO MOBILE



L'Agglo mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisé « Espace France Services ».

Les prochaines venues de ce service sur notre commune sont prévues sur notre marché, les jeudi 23 Mars 2023 et 27 Avril 2023, de 9h30 à 12h00.

La prise de rdv peut se faire au 06.79.58.66.16

Le planning est disponible sur le site [www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

### LE PETIT MARCHÉ



De la nouveauté le jeudi matin sur votre petit marché !

Depuis le début du mois de février, Patrick, notre primeur a rajouté sur son banc (à la demande de nos clients) du Saint Nectaire, du Cantal et du bleu d'Auvergne.

Des fromages qui viennent compléter la charcuterie artisanale déjà présente depuis quelques semaines.

Alors rendez-vous tous les jeudis de 7h30 à 12h00 !!

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'état au budget des communes.

Elle permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs comme les écoles, les maisons de retraite, etc.

Ce n'est donc pas une opération anodine !

Pour notre village, le recensement s'est terminé samedi dernier après un mois d'enquête, ayant débuté le 19 janvier.

Merci à tous ceux qui ont réalisé cette enquête par internet ou papier.

Merci à l'agent recenseur (Lucie GARNIER) et notre secrétaire (Laetitia SANCHEZ), qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour vous relancer ou vous redonner vos codes d'accès, afin que chacun puisse accéder au questionnaire.



Malgré tous ces efforts, 3 personnes, pour des raisons qui leur appartiennent, n'ont pas voulu se faire recenser.

A l'heure actuelle, le bilan provisoire fait état d'environ 550 personnes habitant le village (une augmentation tout de même de 10% par rapport au dernier recensement) et tous les documents ont été transmis à l'INSEE qui va les analyser et transmettre les conclusions. Nous vous tiendrons informés des résultats définitifs.

Encore merci pour votre participation !

## CHEMINS RURAUX : DÉFINITION ET ENTRETIEN



Les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune.

N'étant pas classés comme « voies communales », la commune n'a donc pas d'obligation d'entretien. Il incombe cependant à la commune de procéder à l'enlèvement d'éventuels obstacles à la circulation installés par des particuliers.

Les riverains, quant à eux, ont des obligations destinées à assurer la conservation du chemin, à sauvegarder la sûreté et la commodité du passage. En particulier, ils doivent couper les branches et les racines qui avancent sur l'emprise des chemins. S'ils négligent ces travaux, ceux-ci peuvent être réalisés par la commune à leurs frais après mise en demeure restée sans effet en application de l'article R. 161-24 du code rural.



## Le Coin des Associations



LA PLUME DE CARNOLS

### Votre Bibliothèque vous attend !

La bibliothèque est désormais accessible et l'équipe de nos sympathiques bibliothécaires bénévoles vous accueille tous les vendredis de 16h00 à 18h30.

L'abonnement annuel est de 15€ pour une personne seule ou une famille.

Nouveautés de Mars ?! Arrivage de Mangas (pour jeune enfant et ados), des livres pour enfants et des romans de tous types !

A noter également, que l'association organise son apéritif de la Saint Patrick accompagnée d'une jolie tombola !

Les membres comptent sur vous alors n'hésitez pas à venir les soutenir !

Vous pouvez les suivre ou les contacter via les moyens suivants :

Page Facebook : recherchez « La Plume de Carnols »

Téléphone : Marine CHAINET au 06.47.44.19.67

### Animation Aveyronnaise !

L'ASL organise une soirée « Aligot & Saucisse », le tout animé par Ti'John !

Envie de passer une bonne soirée et de déguster un bon « ruban de l'amitié » ? Rendez-vous le samedi 11 Mars 2023 !


Précisons également, que comme toute association, l'ASL a besoin de membres et de bénévoles ! Alors n'hésitez pas à rejoindre Fabien son président et sa sympathique petite équipe qui participe à la vie de notre commune !

Vous pouvez les suivre ou les contacter via les moyens suivants :

Page Facebook : Tapez « @Animationsaintlaurent » dans la barre de recherche

Mail : animation.saintlaurent30@gmail.com





**Vendredi 17 Mars 2023**  
**à partir de 18 h 30 !**



**La Plume de Carnols vous invite à l'apéritif de la Saint Patrick  
suivi du tirage de sa Tombola**

**De nombreux lots à gagner ( zoos, parc d'attractions, escape  
game, bons cadeaux divers, aquarium, billets de cinéma etc...)**

*À la Salle Polyvalente de Saint Laurent de Carnols*

*Une boisson (soft, bière) et une assiette apéritive 5 euros par personne.*


*Informations pour achats de billets de tombola (2 euros).*

*Réservation pour l'apéritif jusqu'au 8 Mars 2023 au 06.47.44.19.67.*

*Merci*

*Au plaisir de vous y voir !*

*L'équipe de La Plume De Carnols*





L'ASL ORGANISE :

# Repas Oligot Saucisse

*Samedi 11 Mars 2023*

Rendez-vous à partir de 19h

à la salle polyvalente



**Concert de  
Ti' John**

**10€ ADHÉRENTS  
18€ NON ADHÉRENTS**

**Nombre de places  
limitées**

pensez à réserver  
avant le 01 Mars 2023

par SMS

*en indiquant :*

- *nom de la réservation*
- *nombre de personnes*

06 62 54 94 17

04 74 20 64 63

Il est encore possible  
d'adhérer à l'ASL





SAMEDI 6 MAI 2023

# LA COURSE DES POMPIERS

SAINT GERVAIS • GARD

## PROGRAMME



**9H00 : TRAIL 9 & 16km**

OUVERT A TOUS

16 KM SUPPORT 1er TRAIL DEPARTEMENTAL SP

**11H30 : COURSES ENFANTS**

4 COURSES DE 2 A 16 ANS

**14H30 : VTT DEPARTEMENTAL SP**

COURSE VTT RÉSERVÉE AUX POMPIERS DU GARD

**16H30 : LA RANDO VTT**

RANDO VTT OUVERTE À TOUS



**BODEGA DES POMPIERS + DJ**

Animation musicale, restauration et boissons midi et soir

**ORGANISATION**

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

**INFOS & INSCRIPTIONS**

[WWW.CHRONOGARD.FR](http://WWW.CHRONOGARD.FR)

**100% DES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS  
AUX ORPHELINS DES SAPEURS POMPIERS DU GARD**

